Image not found or type unknown

Vendre mes parts ? ou ? Comment ?

Par **josiane68**, le **20/04/2016** à **13:44**

Bonjour, Je détiens 17% de part dans une SARL que gère mon ex mari. Cette entreprise à 1 actionnaire à 66%, 17% pour mon Ex mari et 17% à moi.Divorcée, je ne veux plus garder ces parts.
J'ai trouvé 12 personnes prêtent à racheter ces parts.
1ère question: Ayant des acheteurs, comment dois-je faire vis à vis de cette entreprise ??

Ces parts valent selon les textes, 200€ la part, Un ancien actionnaire à vendu ces parts il y a quelques années à 600€ la part et en détenait 33%.
2ème question : puis-je demander la même sommes pour ces parts puisque mes acheteurs seraient prêt à payer cette somme. (l'entreprise est en progression constante).

Comme je n'ai que 17%, les autres actionnaires peuvent-ils m'imposer un prix de vente alors que mes acheteurs sont prêt à payer le prix fort ?
ou refuser que je vende mes parts à des personnes autre que dans la société ?
Comment procéder !! ?? Merci pour vos réponses. je n'y connais pas grand chose, je veux juste ne plus avoir à faire avec mon ex mari.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés